

Ce que je fais en tant qu'assuré

- Je participe aux réunions des groupes de soutien et d'échanges proposées.
- J'effectue les démarches conseillées par l'assistant(e) social(e).
- Je donne mon avis en répondant au questionnaire de satisfaction.



Pour en savoir plus...

J'appelle le **3646***
pour être mis(e) en relation
avec le service social de
l'Assurance Maladie.

*(prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Je retrouve toutes
les informations sur
le service social sur


L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

Je note les contacts utiles au sein
du service social :

www.cramif.fr

mon
parcours
d'assuré



SERVICE SOCIAL

JE M'OCCUPE D'UNE PERSONNE DÉPENDANTE



Realisation : Chaîne graphique CRAMIF - Maquette Corine PANGAUD & Jacques BREQUEL - Impression CRAMIF - Dépôt légal : 4^e trimestre 2013


Assurance Maladie d'Ile-de-France

www.cramif.fr


l'Assurance
Maladie
Service Social
Ile-de-France

mon parcours d'assuré

Des offres et des services pour m'accompagner à chaque étape de ma vie.

La mission de l'Assurance Maladie n'est pas uniquement d'assurer mes remboursements de soins, elle m'aide aussi à mieux gérer ma santé.

En tant qu'assureur solidaire en santé, l'Assurance Maladie me permet d'être soigné(e) selon mes besoins, en cotisant selon mes moyens. Elle s'engage à me fournir des services d'information, d'accompagnement, de prévention et de dépistage. Son objectif : m'aider à agir sur ma santé, à comprendre et à anticiper mes dépenses.

Aujourd'hui, parce que je suis dans une situation difficile, l'Assurance Maladie met à ma disposition son service social. Il m'informe, m'accompagne dans mes démarches et me soutient pour trouver les solutions les plus adaptées à ma situation.

Ce que le service social de l'Assurance Maladie fait pour moi

JE M'OCCUPE D'UNE PERSONNE DÉPENDANTE

- Je me pose des questions sur les aides et les dispositifs de prise en charge.
- J'ai besoin de comprendre le comportement de la personne que j'aide.
- Je m'inquiète sur l'organisation de ma vie quotidienne.
- Je suis préoccupé(e) par les conséquences de cette prise en charge sur ma vie familiale, professionnelle et sociale.
- J'appréhende les répercussions sur mon état de santé (épuisement...).
- J'ai besoin d'en parler, d'être conseillé(e), d'être accompagné(e).

L'ASSISTANT(E) SOCIAL(E) :

- me reçoit, m'écoute en toute confidentialité,
- évalue avec moi le besoin d'aides et me propose les réponses les plus adaptées (aides à domicile, aménagement du logement...),
- m'informe sur les droits, les aides et les structures (hôpital de jour...),
- m'oriente et me guide dans mes démarches,
- m'aide à exprimer mes besoins, mes difficultés, mes craintes,
- me conseille pour maintenir mes liens familiaux et sociaux,
- m'apporte un soutien social et psychologique,
- me propose de partager expériences et conseils pratiques avec d'autres personnes (groupes de soutien et d'échanges...).



BON À SAVOIR

Un(e) assistant(e) social(e) peut se rendre à mon domicile si je ne peux pas me déplacer.